



Les Français et la protection des données personnelles

Sondage Ifop pour la CNIL

Novembre 2018

CNIL.
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

1 | La méthodologie

Etude réalisée par l'Ifop pour la CNIL

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1003** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil

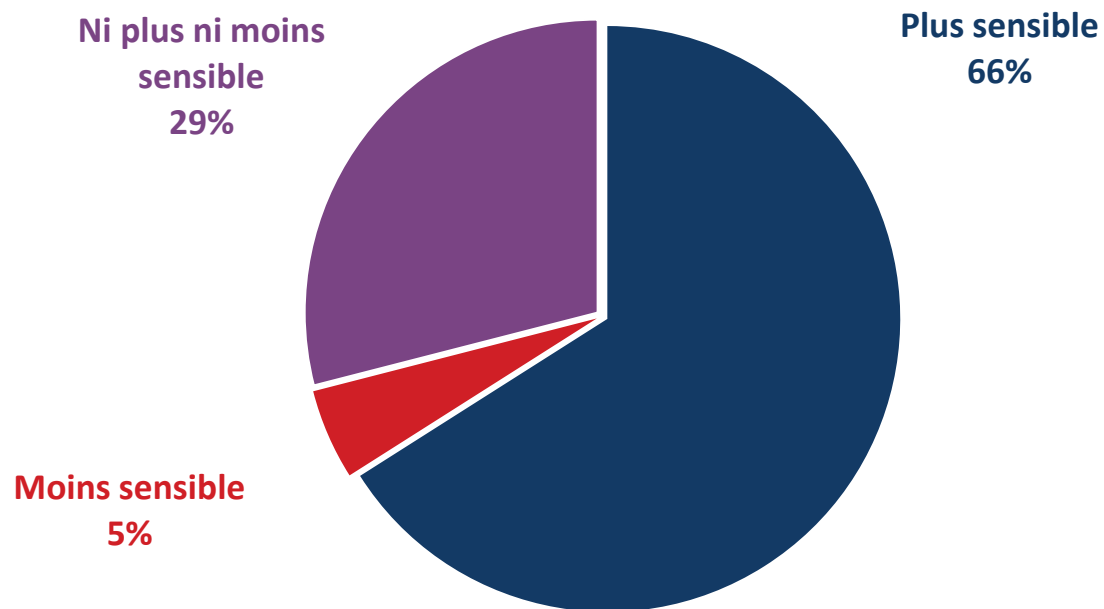


Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 30 au 31 octobre 2018.

2 | Les résultats de l'étude

L'évolution de la sensibilité à la question de la protection des données personnelles au cours des dernières années

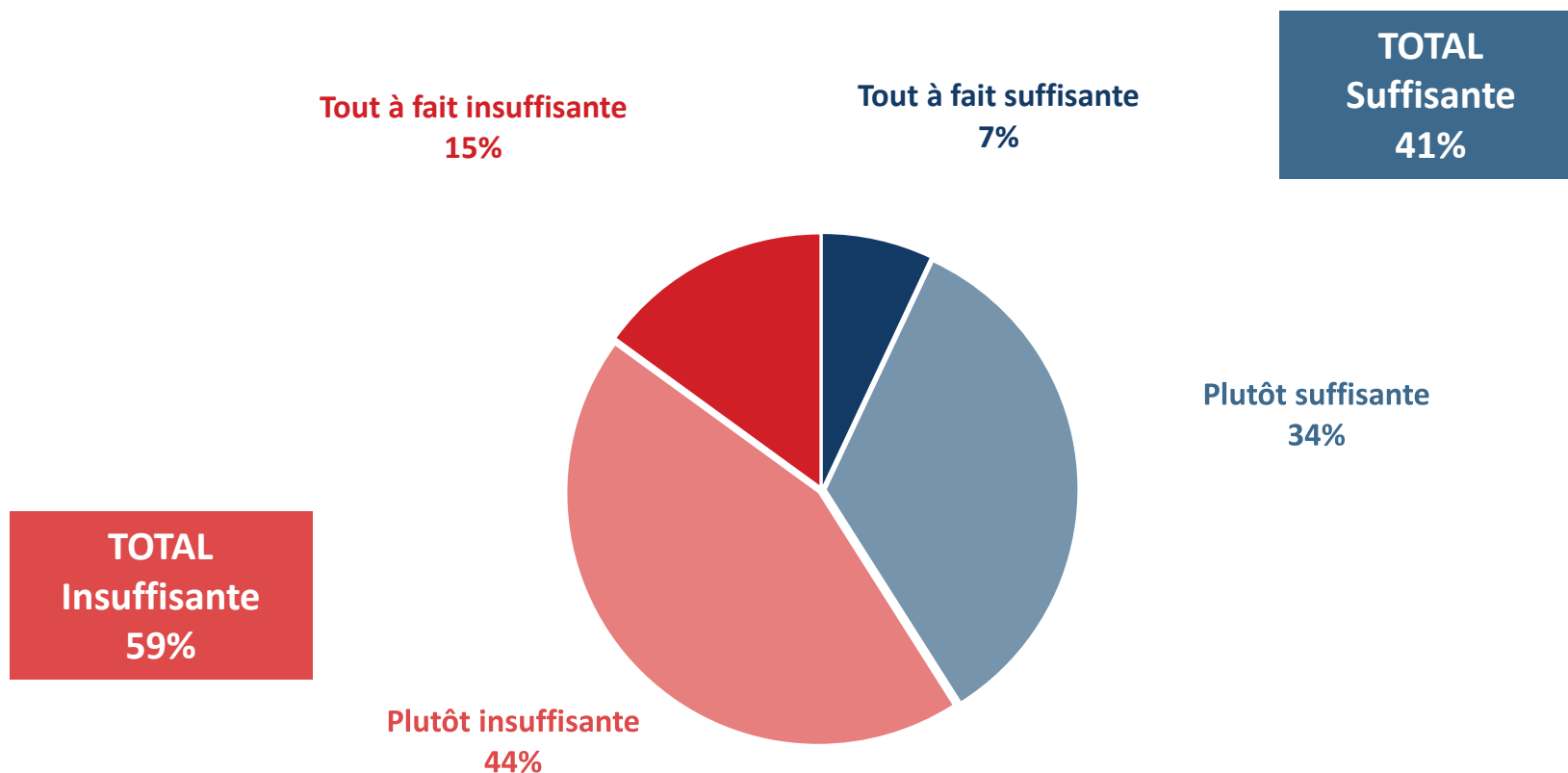
QUESTION : Nous allons parler de la protection des données personnelles, c'est-à-dire des données permettant d'identifier directement une personne (à partir par exemple de ses nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, numéro de téléphone, données bancaires, etc.) ou indirectement (à partir de des coordonnées GPS de ses déplacements, etc.). Diriez-vous que vous êtes aujourd'hui plus, moins ou ni plus ni moins sensible à la question de la protection de vos données personnelles qu'au cours de ces dernières années ?





Le jugement sur le caractère suffisant de la protection des données permettant d'identifier une personne aujourd'hui

QUESTION : De manière générale, diriez-vous que la protection des données permettant d'identifier une personne est suffisante ou insuffisante ?



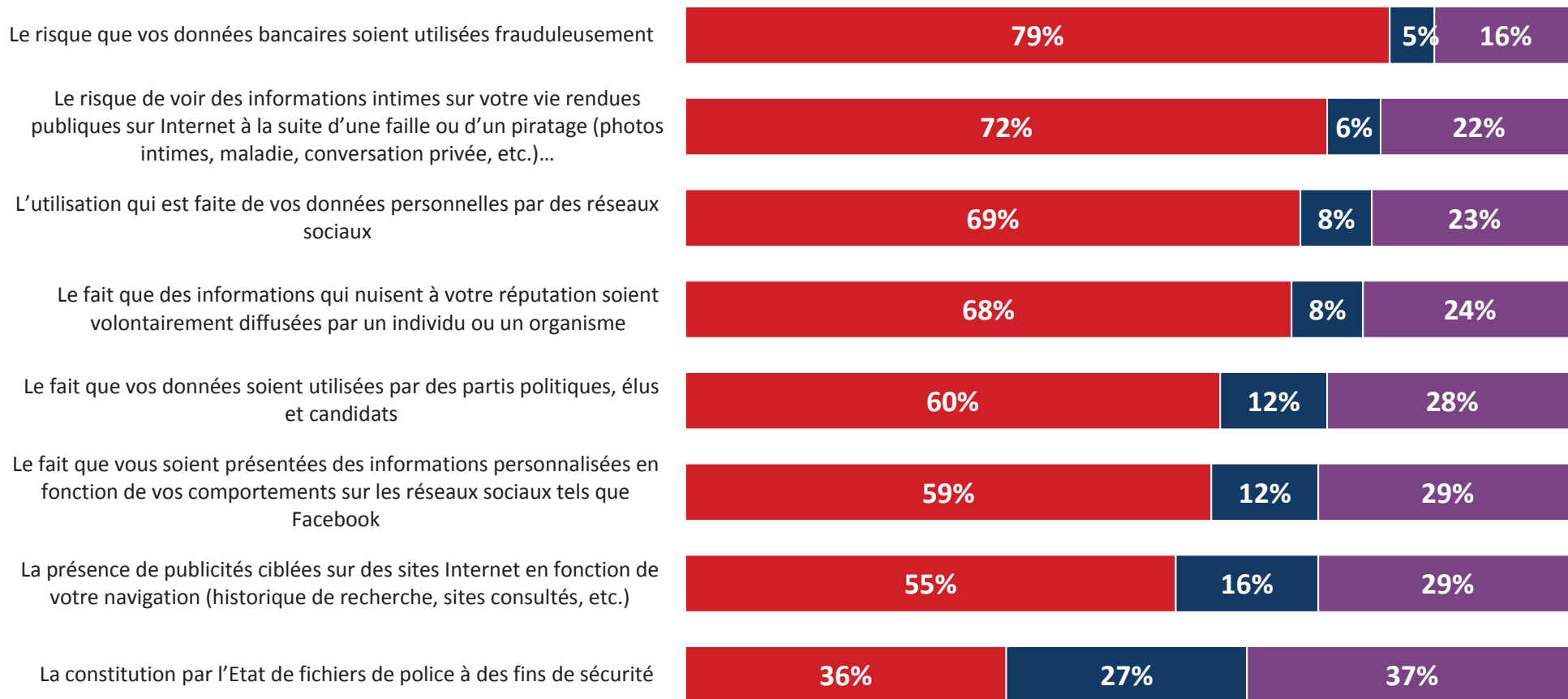
Les éléments qui ont accru la sensibilité à l'égard de la question de la protection des données personnelles ces dernières années

QUESTION : Qu'est-ce qui vous a, selon vous, rendu plus sensible à la question de la protection des données personnelles ces dernières années ?
(Question ouverte, réponses spontanées)

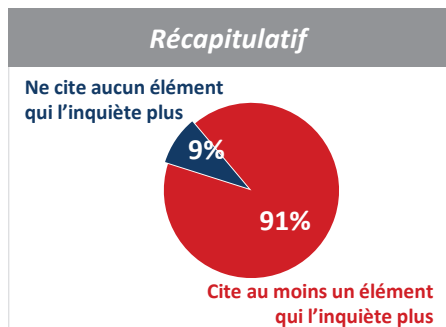
Base : question posée uniquement aux personnes qui sont plus sensibles, soit 66% de l'échantillon



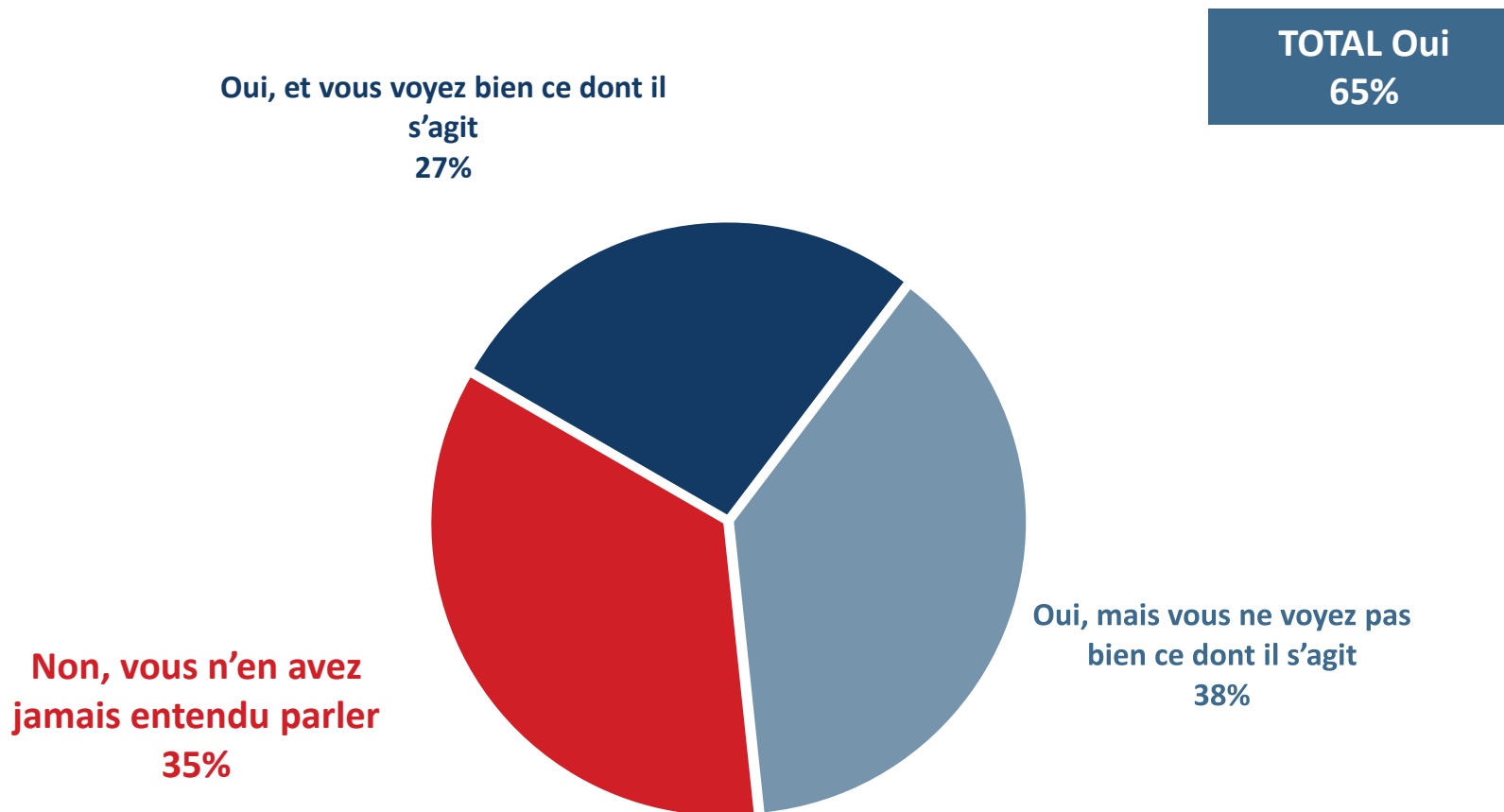
QUESTION : Pour chacun des éléments suivants, diriez-vous qu'il vous inquiète plus, moins ou ni plus ni moins qu'il y a quelques années ?



■ Cela vous inquiète plus ■ Cela vous inquiète moins ■ Cela ne vous inquiète ni plus ni moins

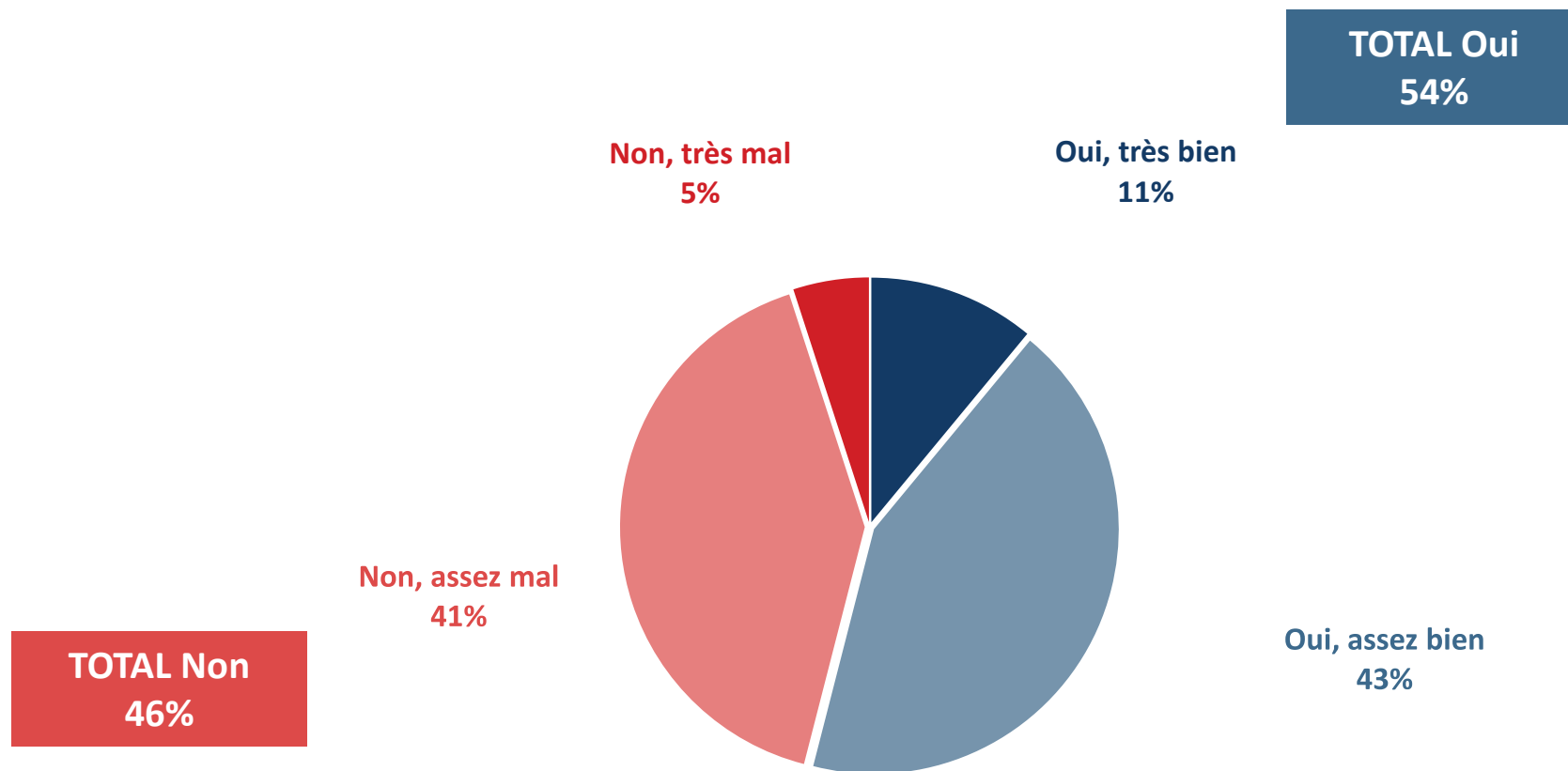


QUESTION : Avez-vous déjà entendu parler du RGPD, Règlement européen de protection des données personnelles ?

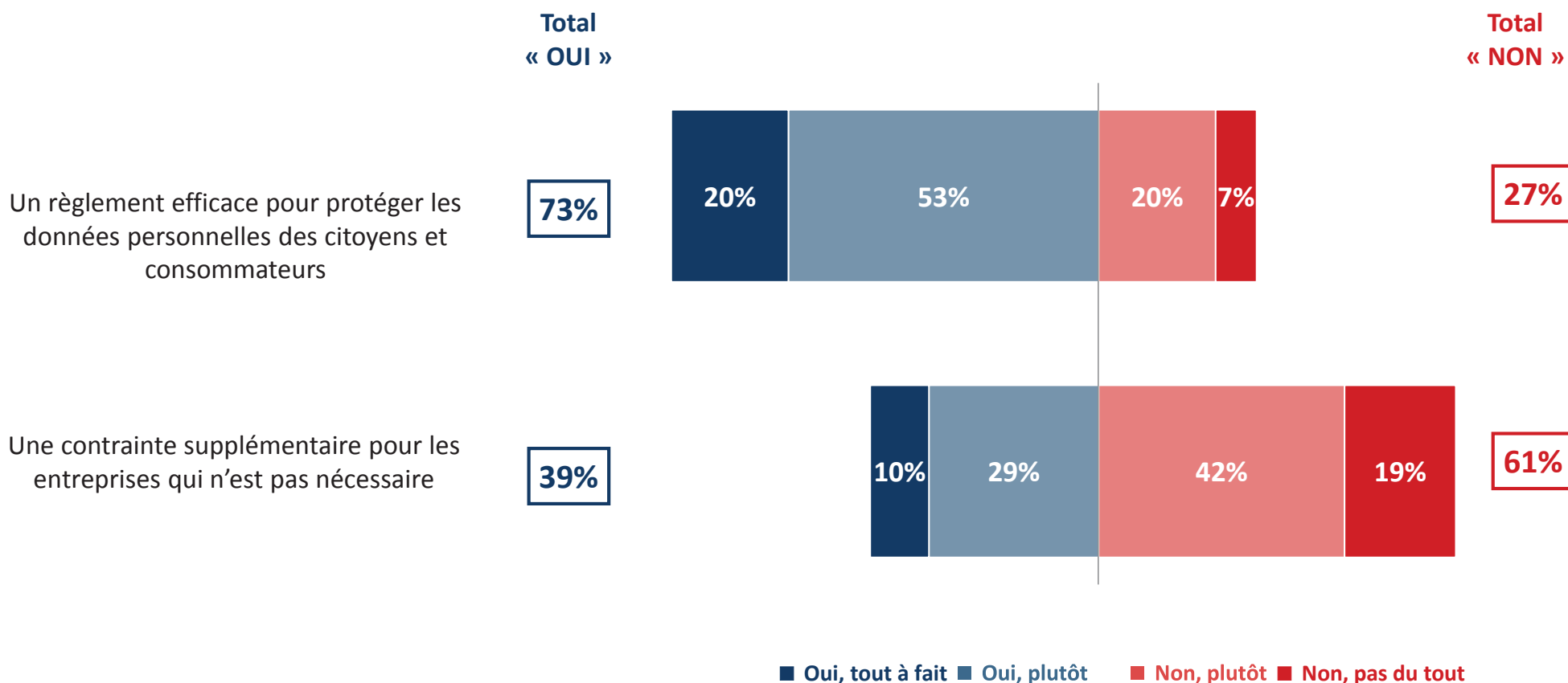


QUESTION : Et diriez-vous que vous comprenez bien ou mal ce que le RGPD (Règlement européen sur la protection des données personnelles) a changé dans la protection de ces données, les droits des citoyens et des consommateurs, les obligations des entreprises et institutions ?

Base : question posée uniquement aux personnes ayant déjà entendu parler du RGPD, soit 65% de l'échantillon

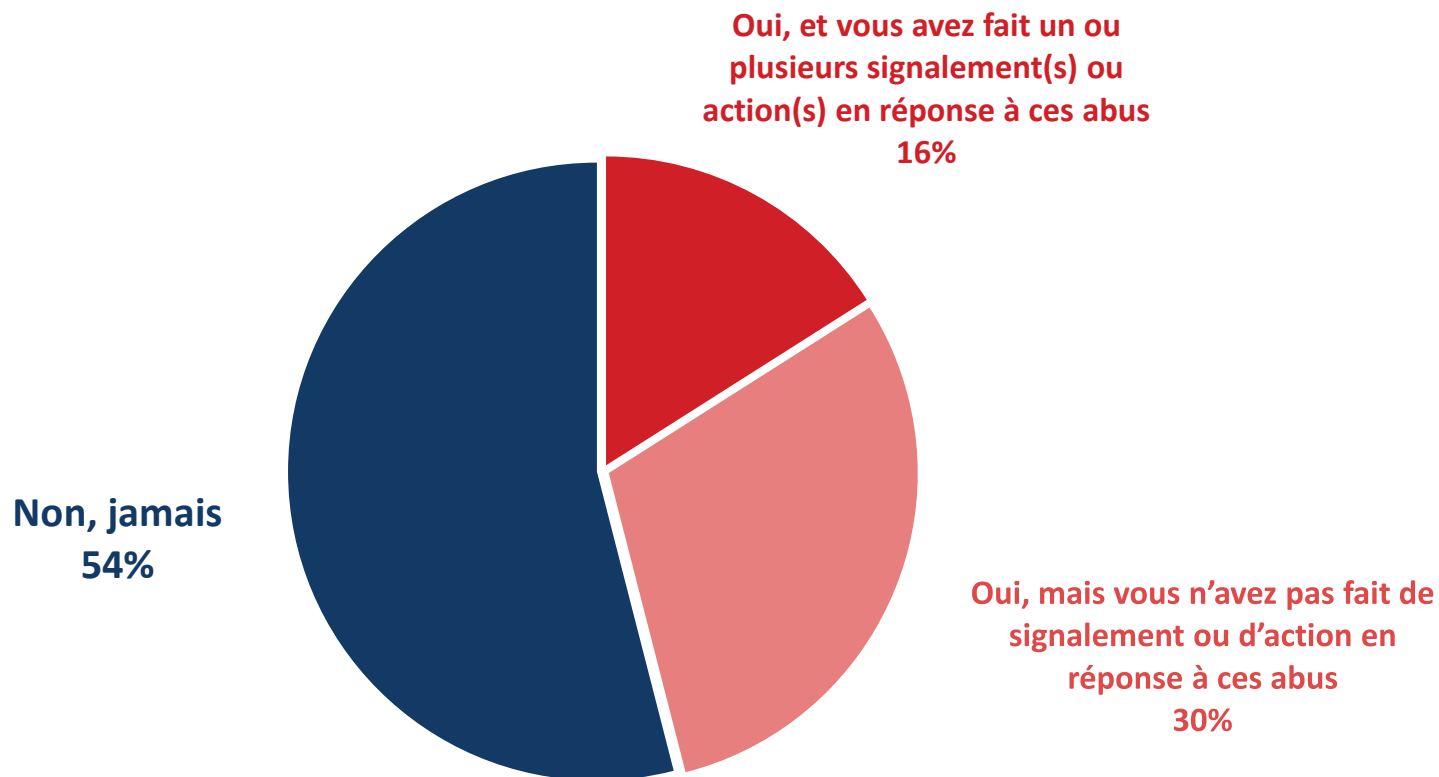


QUESTION : Le RGPD, Règlement européen sur la protection des données, a harmonisé les règles en vigueur en Europe. Le RGPD a également renforcé les contraintes pesant sur les professionnels dans l'utilisation des données personnelles des individus, consommateurs ou citoyens qu'ils ont pu recueillir, afin de garantir la protection de ces données. Il permet notamment aux personnes dont des données ont été collectées de demander leur modification ou leur effacement. Il renforce également les procédures d'information et de consentement avant que des données soient collectées.
 Pour vous personnellement, d'après ce que vous en savez ou l'idée que vous vous en faites, le RGPD constitue-t-il ... ?



QUESTION : Avez-vous déjà constaté des abus dans l'utilisation de vos données personnelles ?

TOTAL Oui
46%



QUESTION : Quels étaient ces abus dans l'utilisation de vos données personnelles que vous avez constatés ?

Base : question posée uniquement aux personnes ayant déjà constaté des abus, soit 46% de l'échantillon

La transmission de vos données personnelles (adresse, numéro de téléphone, e-mail, etc.) à des tiers sans votre consentement (prospection commerciale)

77%

La publication en ligne d'informations personnelles sans votre accord par un organisme ou une personne

20%

La présence abusive de vos données personnelles dans un fichier qui vous porte préjudice (ex. impayés, Préventel, Fichage Banque de France, fichier de police/renseignement, etc.)

11%

Une surveillance excessive au travail (ex. vidéosurveillance, géolocalisation de votre véhicule, enregistrement de vos conversations téléphoniques, etc.)

9%

Un autre abus

8%